



Taxes

Automobiles à Lubumbashi

Où va l'argent ?

page 3

Taxes aux citoyens et par les citoyens

page 4

L'assurance scolaire qui insécurise

page 11

FÉLIX TSHISEKEDI À LUBUMBASHI: UN PIÈGE?

page 5

La construction d'immeubles à étages décime les arbres en RDC

page 10

Environnement

Vérité des taxes, quand tu nous tiens !

Vous avez dit 25 000 USD ? Non, pas moi, ni moins encore nous. Ce chiffre paraît sans doute fou. Mais ce serait cela la somme récoltée en un seul jour par la mairie de Lubumbashi, dans le seul secteur de transport. Et, faut-il le souligner, pour la seule taxe de stationnement dans les parkings.

Depuis le mémorandum des « Compatriotes », des journalistes et non journalistes, contribuable au sujet des taxes automobile, un mot est sorti : acharnement. Non, c'en est pas un, sauf à prouver que les chiffres avancés sont faux. La vérité jaillira alors, plutôt que la langue de bois !

Pas d'un acharnement. Non ! Mais un exercice de bonne gouvernance et de participation citoyenne à la gouvernance des entités décentralisées. C'est constitutionnel, pour un Congo véritablement Durable.

Les chauffeurs de ta ville ne gagnent presque rien, arguent-ils souvent. Mais puisqu'ils payent les taxes qui

parfois les étranglent, pourquoi rouspéter lorsqu'ils veulent savoir où va, où est leur argent ? Pourtant, pour des parkings qui n'existent pas, l'argent est payé. Et ces autocollants imposés aux taxis-bus, pour une immatriculation de trop !

L'Association et la Mutuelle des chauffeurs du Congo (ACCO et MUC), prélèvent, elles aussi, de l'argent en milliers de francs congolais chaque jour. Mais ni la ville, ni ces structures privées n'ont pour habitude de rendre compte. Pas plus qu'elles ne pensent à bâtir des toilettes dans les arrêts des bus. Ah, Lubumbashi ville propre est véritablement sale dans les parkings de fortune ! Cette 17^e édition

de Congo Durable a saisi la balle au bond, à l'ère où la conscience citoyenne naît ou renaît à Lubumbashi. Le secteur des transports dans la ville génère beaucoup. Qu'il faille savoir à quel moment le contributeur est-il aussi bénéficiaire, à quoi sert son argent, ce n'est pas un crime, pas non plus une faiblesse pour l'autorité.

En son temps, Abraham Lincoln, président des USA, affirmait, avec raison qu'on pouvait « *tromper une partie du peuple tout le temps et toute le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas mentir à tout le peuple tout le temps* ». L'heure a-t-elle sonné en RDC ? Où vont les taxes ? ■

Fidèle Bwirhonde

Infos en bref

- Le gouverneur Célestin Pande a publié la liste du gouvernement du Haut-Katanga qu'il va diriger. Une équipe de 10 ministres et 3 Commissaires spéciaux avec plusieurs entrées, des membres de la Majorité au pouvoir. Quatre femmes font partie de l'équipe. Célestin Pande a été élu le 26 août 2017 en remplacement de Jean-Claude Kazembe.

- Un député du Haut-Katanga alerte sur des enfants congolais qui vont étudier dans les écoles zambiennes au village Kipusha, au sud de la province. A la fin de leur cursus scolaire, ils courent le risque de ne pouvoir être acceptés dans le système éducatif supérieur congolais.

- Le numéro deux de la CENI de la RDC, Norbert Bashengezi, a annoncé le 30 octobre à Kinshasa, la publication du calendrier électoral vers la fin de la semaine, rapporte l'Agence congolaise de presse. C'était au cours d'un entretien avec l'envoyé spécial de la Grande Bretagne Simon Mustard.

- L'idée d'un rapprochement entre l'Union pour la nation congolaise de Vital Kamerhe et le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement n'arrange pas tout le monde au sein du Rassemblement. Plusieurs, le député Martin Fayulu notamment, craignent que Kamerhe ne serve, une nouvelle fois, à les affaiblir.

Congo Durable 

Directeur de publication

Didier Makal, +243 99 51 67 443

d.makal@congodurable.net

Rédacteur en chef

Fidèle Bwirhonde, 099 3838 508

Secrétaire de rédaction

Éric Cibamba, 099 4283 459

Commercial

Richard Tujibikile, 097 22 666 11

Ont contribué à cette édition

- Alain Basila
- Arsène Bikina
- Christian Tuilzo
- Éric Cibamba
- Fidèle Bwirhonde
- Simplicie Bambe

Chef d'Édition

Christian Tulizo

Taxes automobiles à Lubumbashi : où va l'argent ?

Rien que la taxe de stationnement, obligatoire pour tout véhicule de transport en commun, la ville produirait au moins 25 000 USD par jour. Ces chiffres montrent suffisamment d'argent encaissé grâce aux taxes perçues par la mairie de Lubumbashi. Mais où va cet argent ? se demandent des congolais qui ont adressé, le 11 octobre, un mémorandum au parlement du Haut-Katanga.



Des policiers de roulage sur une route de Lubumbashi (avenue Lumumba). Photo Didier Makal, 2017.

Les signataires, journalistes et autres citoyens congolais, exigent des explications du maire Jean-Oscar Sanguza. Ils veulent savoir où va l'argent qu'ils paient et dans quel compte il est logé. Ils font observer, en effet, que l'argent est perçu pour le stationnement et le parking, mais la ville n'en a pas un.

Le maire Sanguza a expliqué, un jour après ces, qu'avec l'argent perçu, il a payé 10 camions pour l'évacuation des ordures. Ces véhicules sont visibles dans la ville et travaillent presque régulièrement. A la même occasion, il expliquait que l'argent servait aussi à enterrer les indigents, abandonnés dans morgues publiques.

Ils sont, toutefois, loin de répondre au besoin réel pour une ville d'environ 2.5 à 6 millions d'habitants.

Avec l'argent des taxes, le maire de Lubumbashi a payé 10 camions et enterré les indigents

Mais signataires de ce mémorandum sont loin de se satisfaire de ces explications. Puisque, d'après Junior Ndala, un des signataires, la mairie perçoit cet argent journalièrement cet argent, 25.000 USD, depuis 5 ans qu'il est maire de Lubumbashi.

Le transport urbain privé, un puits sans fond

La mairie de Lubumbashi a des taxes qui relèvent de son ressort au terme du processus de décentralisation prévu par la Constitution de la RDC. Chaque taxi, mini-bus ou bus débourse annuellement 30 USD comme taxe de stationnement. D'après Charles Masangu, le chef urbain de transport contacté par Radio Okapi, la ville compterait près de 5.500 véhicules privés opérant dans le secteur. Chacun d'eux paie, en plus, pour le droit de parking 1000 CDF

(Francs congolais) journalièrement pour les taxis, 1500 pour les mini-bus et 5.000 pour les bus reliant Lubumbashi à Likasi.

Le chef urbain de transport cite aussi le paiement, obligatoire, des « autocollant et enseignes » à 50 USD pour toutes marques. Il s'agit d'une espèce de numéro d'ordre affiché sur les flancs d'automobiles, différents des plaques d'immatriculation (conventionnelles).

Ces chiffres contrastent avec ceux des signataires du mémorandum. D'après le journaliste Junior Ndala, il est établi que Lubumbashi compte 4500 taxis, 10.000 taxi-bus

« Il est établi que Lubumbashi compte 4500 taxis, 10.000 taxi-bus et environ 1000 bus »

et environ 1000 bus Rosa. Au sujet des frais de stationnement journaliers, les chiffres contrastent aussi avec ceux du chef urbain de transport.

Il parle de 1000 CDF, 3000 le taxi-bus et 5000 le gros bus (Rosa). En tout calcul fait, la mairie de Lubumbashi engrangerait alors 25.000 USD journalièrement, d'après les signataires du mémorandum.

Il n'est toutefois pas facile d'avancer une estimation se basant sur les chiffres du chef urbain de transport qui ne sont pas assez détaillés. Il parle d'environ 25000 taxis, 3000 mini-bus et rien sur les bus.

Lire à la suite à la **page 6**

Taxes aux citoyens et par les citoyens

La question ne s'était jamais autant paru dans les débats publics à Lubumbashi. A quoi servent les taxes payées perçues par l'administration urbaine ? Les chauffeurs, les commerçants, les responsables des logements, les hôteliers, paient mais ne savent où va l'argent qu'ils paient.



Les dirigeants rendent moins compte des taxes et impôts perçus en RDC. Photo Didier Makal, 2017.

Qu'on soit au marché, dans un magasin, dans une boutique, dans une quincaillerie, en pharmacie ou à une terrasse, les agents de la mairie perçoivent diverses taxes. Environnement ou assainissement, patente, autorisation de fonctionner, etc. L'Etat a besoin d'argent, des citoyens ont des devoirs. Mais des droits aussi : savoir que leurs contributions, par exemple, sont bien exploitées.

Ce qu'ils savent des taxes qu'ils paient

Mais il faut avouer que plusieurs ont plutôt une idée négative sur de nombreuses perceptions réalisées sur leurs activités. Grâce, femme d'une quarantaine d'années, tient une boutique d'habillement dans la chaude commune de Kenya. « Il faudrait être dans la boîte (parmi ceux sur qui des taxes sont perçues) pour voir et comprendre comment l'Etat nous traque », explique-t-elle. « Nous payons même les taxes qui n'ont pas de nom », ironise-t-elle. Quand on lui demande où va cet argent, il ne

doute pas qu'il finit dans les poches des individus à quelque échelle de l'Etat.

Un pessimisme d'autant plus qu'opérant dans le plus grand marché de Lubumbashi, les vendeurs ne voient pas du tout d'amélioration sur le plan infrastructurel. Mais Bondo, vendeur lui aussi au marché de Kenya, ne se plaint pas trop. « Cette contribution me donne le droit de travailler en toute tranquillité. Il aide aussi les autorités à évacuer les immondices », explique le vendeur.

Mais Banza, vendeuse dans un autre marché, à l'ouest de la ville voit tout le contraire. « Nous payons tous les jours, et on nous dit que c'est l'argent de l'Etat. Mais je n'en sais pas plus. » Le conducteur de taxi Biane Tetela, pour sa part, sait que « cet argent permet à l'Etat de réhabiliter les routes et de payer ses hommes ».

Les dirigeants ont pris l'habitude de ne pas rendre compte

Dans la confusion, chacun se fait une idée personnelle sur la

destination des taxes payées à Lubumbashi. Mais en majorité, ceux qui paient les taxes, n'ont aucune assurance que même en construisant des routes, par exemple, les dirigeants font usage correct de leurs fonds. Une crise de confiance s'est ainsi installée entre les dirigeants et les administrés. C'est vraisemblablement parce que, estime l'expert en décentralisation Jean-Luc Kayoko, les dirigeants ne rendent pas compte. « Si les gens savent à quoi servent les taxes qu'ils paient, ils vont contribuer ». C'est l'explication qu'il donne au faible taux de paiement des taxes, généralement rapporté par les dirigeants congolais.

Il s'agirait, pour de bonnes pratiques, « d'indiquer combien ils ont perçu au cours d'un exercice fiscal et comment les fonds ont été utilisés ». Pourtant, explique l'avocat Alain Kalumbo, « toute taxe doit avoir un intérêt communautaire. La taxe c'est quelque chose qu'on paie en contrepartie d'un service donné par l'Etat. »

Les taxes se multiplient, en plus, dans une même ville où l'administration provinciale a les siennes et l'administration locale aussi. Sur un véhicule, dès lors, sont perçues alors deux ou trois espèces de taxes par des institutions diverses mais pour un même Etat. Cela finit par donner la sensation d'être tracassé pour le contribuable.■

Simplice Bamba

Félix Tshisekedi à Lubumbashi: un piège contre le pouvoir?

Une guerre revanchiste et sans merci oppose pouvoir et opposition, en République démocratique du Congo. Depuis deux semaines, les deux camps parlent moins d'alternance du pouvoir, mais de droits humains, surtout depuis l'élection du pays au sein du conseil de l'Onu aux droits de l'homme.



L'opposant Félix Tshisekedi escorté par la police, lors de sa visite à Lubumbashi. Photo Didier Makal, octobre 2017.

C'est une guerre d'images, impitoyable. Pour l'opposition, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), il s'agit de montrer que le régime Kabila n'a pas de place au Conseil des droits de l'homme onusien. Il vient pourtant de s'y arracher un siège, prenant la 4^{ème} sur la liste des candidats africains, malgré la résistance des Etats-Unis qui ne voient pas d'avancées en matière de respect des droits humains en RDC.

Les manifestations publiques sont interdites en RDC

Du 23 au 25 octobre, Félix Tshisekedi, le président du Rassop et nouveau chef de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a séjourné à Lubumbashi, dans l'ancien Katanga. « Une tournée » au cours de laquelle il devait s'adresser à la population, au cours d'un meeting. La police l'en a

empêché. Elle l'a escorté de l'aéroport à la résidence, très surveillée, de l'opposant Gabriel Kyungu, le coordonnateur du Rassop dans le Katanga.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée sur place, Félix Tshisekedi a lancé à la population : « *c'est fini pour Joseph Kabila* ».

Gabriel Kyungu espère que l'ONU va invalider le siège de la RDC aux droits de l'homme.

Il l'accuse, en effet, d'avoir « *craché sur l'accord de la Saint Sylvestre* » qui a prolongé sa légitimité d'une année.

Mais surtout, le président du Rassemblement a fustigé, tout comme Gabriel Kyungu

wa Kumwanza qui l'a accueilli, les atteintes aux droits de l'homme. Pour lui, les dirigeants congolais s'en fichent complètement. Les deux en veulent pour preuve, l'interdiction des manifestations publiques à Lubumbashi. Surtout, le passage à l'acte lors de la visite de Félix Tshisekedi à Lubumbashi.

Ce dernier se demande alors « *quels sont les irresponsables* » qui ont voté en faveur de la RDC de Joseph Kabila pour un siège au CNUDH. Ce avant de promettre « *d'exiger la sortie de la République démocratique du Congo dirigée par Joseph Kabila* ».

L'opposition inspirée par la reculade de l'OMS sur Robert Mugabe

Pour Gabriel Kyungu wa Kumwanza, leaders du groupe de 7 partis frondeurs exclus de la majorité du président Kabila, le G7, l'ONU doit invalider le siège de la RDC. Il attend exactement ce qui est arrivé à Robert Mugabe à qui l'OMS a retiré, en se ravisant sous le feu des critiques, le titre d'ambassadeur de bonne volonté promis des jours plus tôt. Le vieux président du Zimbabwe est critiqué pour ne pas faire preuve de bonne volonté en faveur d'alternance au pouvoir et de respect des droits humains, entre autres.

« *On a utilisé les canons à eau, on a utilisé les bombes lacrymogènes, au nom du respect des droits de l'homme. Ils viennent de prouver effectivement que ce sont de bons élèves*, ironise Gabriel Kyungu. Enfin, tout le monde saura de qui il s'agit. Parce qu'au niveau de l'OMS, nous sommes contents de savoir qu'il n'y a pas de place pour les charlatans », lance-t-il, en référence à Robert Mugabe.

Suite, page 6

Taxes automobiles à Lubumbashi : où va l'argent ?

Suite page 2

Des taxes diverses

Les chiffres ne considèrent pas les 30 USD de la taxe sur le stationnement et les 50 USD des autocollants et enseigne. Chaque transporteur de taxi paierait, annuellement, 308,1 UDS. Mais les transporteurs, sur le terrain, estiment entre 800 et 1000 dollars. Puis qu'en réalité, ils doivent payer des taxes qui relèvent de la fiscalité provinciale. Ils paient, en effet, la patente, le contrôle technique et la vignette. Et, ils doivent en plus, peindre leurs véhicules aux couleurs de la ville : au rouge-blanc.

Pas d'impact visible des taxes urbaines

L'autre question soulevée par les « compatriotes » au mémorandum, c'est à quoi servent d'autres taxes que la mairie perçoit dans les marchés centraux, à travers la ville. Les vendeurs paient les taxes pour l'étalage et sur les immondices qui sont journalières. Mais aussi la patente. Congo Durable n'a pas pu obtenir des chiffres exacts et concordants à ce sujet.

Les parkings n'existent pas, en réalité, en tant qu'espaces aménagés,

bâti, avec des infrastructures propres, des toilettes, hangars et sièges, par exemple. Ce sont plutôt des coins de rues, ou des espaces d'avenues plus spacieuses sur des tronçons délimités, où des véhicules de transports inter-communes sont autorisés de stationner. C'est pour ces espaces invraisemblables qu'est payée notamment la taxe de stationnement. Ils sont, pourtant des plus sollicités de Lubumbashi, avec des affluences presque tous les jours, de 7 à 12 heures.■

Didier Makal

Le régime Kabila pris au piège de l'opposition à Lubumbashi

Suite page 4

Et d'ajouter, s'adressant à Félix Tshisekedi : « *nous pensons qu'avec votre passage ici, enfin on se rendra compte en janvier (2018, date prévue pour le début du mandat de la RDC), qu'au conseil des droits de l'homme de l'ONU, il n'y a pas de place pour ce monsieur [Joseph Kabila].* » Ce avant de dire à Félix : « *Heureusement, vous êtes venus montrer à la face du monde ce qu'ils sont.* »

Pas de place pour la RDC de Joseph Kabila au CDH

La veille de la visite de l'opposant Tshisekedi à Lubumbashi, la police a saccagé le bureau de l'UDPS, selon l'opposition, arrêtant 32 militants sur place en plus de plusieurs autres ailleurs. « *Un crime grave pour la démocratie* », estime l'avocat Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice, ACAJ. Pour lui, la RDC ne mérite pas de siéger ainsi à

Il l'a dit, le 25 octobre, dans un journal radiophonique de Vox Congo, soutenu par l'ONG américaine Internews. « *Nous sommes en train déjà de travailler pour voir comment lancer une campagne pour faire partir la RDC du conseil des droits de l'homme.* »

Et d'ajouter, très critique : « *Siéger au sein du conseil des droits de l'homme suppose que vous méritez déjà un niveau de promotion et protection des droits de l'homme qui va vous permettre de contribuer à la même œuvre au niveau mondiale. Ce qui s'est fait, disons que c'était une démarche visant à obtenir une place pour le besoin de prestige des individus.* »

Le pouvoir n'a pas vu venir un piège

Au final, la visite de Félix Tshisekedi à Lubumbashi paraît, à plusieurs points de vue, comme

un piège tendu au pouvoir pour lui faire perdre la face. Surtout, au moment où arrive à Kinshasa, une diplomate devenue célèbre pour ses critiques (son franc parler, selon ses admirateurs), sur la question des droits de l'homme en RDC. Kinshasa l'a sans doute suivi dans ce *guet-apens*, en rappelant l'interdiction des manifestations publiques à Lubumbashi.

Le pouvoir aurait pu, pourtant, laisser faire. Mais il a peut-être pris trop au sérieux le risque sécuritaire. Les débordements ne sont plus à négliger lors des manifestations publiques, reconnaissent plusieurs observateurs de la crise politique congolaise. Mais l'annulation des élections fixées en 2017 par l'accord sur la transition rend explosive cette même situation sécuritaire.■

Didier Makal

La perfusion pour toute maladie à Lubumbashi

La santé n'a pas de prix, elle coûte cher et cela se sent presque partout à Lubumbashi. Dans cette ville, les hôpitaux ne laissent plus s'échapper toute chance de gagner plus, qu'importe la raison. Et dans les centres de santé naissants, la situation serait plus grave encore. Les patients dénoncent des perfusions de trop à chaque situation plus ou moins urgente.



Une chambre de malade dans un hôpital de Lubumbashi. Photo Fidèle Bwirhonde.

Chez nous à Lubumbashi, tous, subissons le même traitement dans nos centres hospitaliers. La prise en charge est commune à certains degrés, même pour des plaintes différentes. Bien arrivé à l'hôpital, en effet, la perfusion est très couramment, non pas proposée, mais vite administrée comme si elle suffirait à tout guérir. Mais oui, elle coûte un peu plus cher que les petits soins qu'on pourrait prescrire.

Avant tout, une perfusion, et un lit !

L'expérience de Yves Tshimbalanga conforte notre doute, notre peur. Après un accident de circulation, Yves se rend pour un contrôle de radiologie. Mais là, sans aucun malaise, il est accueilli par une perfusion, naturellement. Il n'a pas été d'accord, rejetant toute perfusion. Dans cet hôpital, médecins et infirmiers semblent systématiquement répondre comme à un ordre de

l'OMS, fixant une nouvelle prise en charge par perfusion.

On sait à quel point ce procédé est économiquement motivé. Il faut gonfler des factures, d'autant plus qu'une perfusion ne fait aucun mal, *a priori*. C'est du business non ? C'est pour multiplier les recettes. Puisqu'en plus, le patient paiera les frais d'internement, « le lit », comme on le justifie, comme si l'on pouvait être admis dans un hôpital sans occuper un lit.

Les patients, des marchandises

L'idée est soutenue par le docteur Marc (pseudo), cette fois, victime de son honnêteté. Il dit avoir été humilié avant sa révocation d'un centre de santé où il prestait à Kipushi, près de Lubumbashi. Lui, conscient de ce qui convenait, n'avait jamais voulu administrer des soins de trop, inutiles. Il découvrait alors qu'un patient était une marchandise.

Pour ce médecin qu'on dirait consciencieux, « la perfusion n'est pas l'effet de savoir soigner, mais plutôt la façon de renflouer les caisses des hôpitaux. Surtout que les malades ne viennent pas tous les jours », explique-t-il. Il ajoute : « toute perfusion n'est pas mauvaise. Il y a des cas d'urgence qui le nécessitent. »

Mais peu importe les vertus de la perfusion. La réalité c'est que de nos jours, elle est administrée vaille que vaille, bien souvent sans assez d'assurance. Il en serait autant pour plusieurs autres soins pouvant aider l'hôpital à engranger rapidement des fonds. Mais bon, tant qu'on n'a pas tué, on se dit bon soignant. C'est sans compter, en plus malheureusement, l'effet terrorisant qu'ont les perfusions sur les personnes qui les supportent. Elles disent toujours, pour plusieurs, que le cas arrivé à l'hôpital est urgent. ■

Eric Cibamba

Abonnez-vous à

Congo Durable

et à tous les services numériques

Notre site: congodurable.net

Email: redaction@congodurable.net

Histoire et monuments se meurent à Lubumbashi

A l'entrée de la ville de Lubumbashi, une statue de Laurent Désiré Kabila accueille les arrivants. Elle les envoie voir Moïse Tshombe qui trône au centre-ville, à quelques mètres d'un lion attentif à tout mouvement. Il y a aussi ces vendeurs de presque tout sur les arts, près de Park hôtel, lui-même monumental.



Monument du président Laurent-Désiré Kabila à l'entrée de Lubumbashi, sur la route Likasi. Photo Didier Makani, 2016.

Mais pour arriver là, il faut avoir salué les "tours jumelles" de la Gécamines, en face de l'identité katan-gaise au Carrefour. D'un clin d'œil, vous pouvez voir le building administratif de l'Université de Lubumbashi un peu plus loin, sur la route Kasapa.

Les villes congolaises, à l'instar de Lubumbashi, sont enrichies de monuments et édifices historiques. Ils relatent diversement la vie de chaque ville ou du pays, notamment depuis son indépendance en 1960. Quand ce n'est pas une personnalité historique, c'est un animal symbolique ou un bâtiment ayant particulièrement servi par le passé. Notre identité est là, transmise par la culture et l'histoire racontées par ces monuments dans leur silence.

Conserver les monuments, c'est conserver notre histoire

John Isingi, historien et professeur à l'université de Lubumbashi, est convaincu que « ces monuments et édifices à valeur culturelle significative prennent une

place importante dans la mémoire individuelle et collective des peuples ». Seulement, ces richesses, puisque c'est le cas, ne connaissent presque pas d'entretien. Leur conservation cause problème, tant aucun budget n'y semble réellement dédié. Certains monuments, hélas, vieillissent alors trop rapidement, d'autres se détruisent, disparaissent.

Aujourd'hui, la ville se métamorphose, grandissant au rythme du siècle et d'autres monuments sont érigés. Mais l'histoire de la ville et du pays ne se vendent plus mieux par ces monuments. C'est aussi par les réalisations des céramistes, peintres, musiciens et autres... bien difficilement.

Et si on enseignait les monuments ?

Peut-être qu'on pourrait mieux les faire connaître et leur donner une seconde chance de survivre. Les monuments, de quelque nature qu'ils soient, font partie de la vie d'un peuple, une forme d'identité

selon les significations. Ainsi, devraient-ils être soignés et préservés, selon le régime judiciaire qui les régit. Car « *chacun* (monument) *porte une dimension à la fois publique et collective* », fait observer le professeur John Isingi.

Le système éducatif congolais devrait d'ailleurs apprendre aux jeunes générations le sens et la valeur de ces monuments. Non seulement comme des symboles historiques et culturels, mais bien plus, ils sont une richesse et une synthèse de leur époque.

Monuments créateur de richesses

C'est quand la poste se trouve défigurée aux sur fond d'une modernisation mal conjuguée. Si le Palais de justice ou le Bâtiment du 30 juin brillent encore, on voit la rotonde se mourir au Carrefour. De même que le tunnel à l'entrée de la commune Kampemba restent dans une crasse incroyable.

Les bâtiments historiques peuvent être exploités dans le tourisme, accroissant ainsi le PIB. La RDC a besoin de repenser sa politique culturelle. L'historien John Issingi le dit clairement : « *ils* (ces monuments) *rappellent des souvenirs d'événements importants ou de parcours remarquables d'une personne.* » D'ailleurs, ajoute-t-il, « *un peuple qui ignore son histoire, c'est un peuple voué à la disparition* ». ■

Arsène Bikina

Désormais, faites votre master en informatique à ESI Salama

Innovation et surprise... C'est une nouvelle ère pour l'école supérieure d'informatique Salama. Un peu plus de 15 ans après sa création, ESIS vient de lancer une nouvelle étape dans sa formation : le Master. Il a été inauguré le lundi 30 octobre dans l'après-midi.

universitaire dans le monde.

ESIS a lancé cette nouvelle orientation académique alors qu'elle continue à élargir ses offres. Les employés et d'autres personnes plus occupés, par exemple, peuvent aussi étudier sans peine.

ESI Salama au soir pour les plus occupés

Les enseignements du soir sont organisés en vue de combiner occupations professionnelles et études supérieures en informatique.

ESIS est une école salésienne, la première dans le Katanga, qui soit essentiellement dédiée à l'étude d'informatique. La nouvelle année a ainsi démarré, avec cette innovation, le master les inscriptions courent jusqu'à début novembre.■

Fidèle Bwirhonde

C'est une promesse tenue pour Professeur Jacky Mpungu, directeur générale de l'ESIS. « Pour l'année académique prochaine (2017-2018), nous allons ouvrir un master avec trois grandes possibilités », promettait-il à la clôture de l'année précédente.

ESI Salama, le master en trois options

Le Directeur général précisait alors les orientations de ce cycle de

formation. « Nous aurons les spécialités du Génie logiciel, Informatique appliquée à la gestion et, le Réseau et mobilité », déclarait-il en juin dernier alors que l'école fêtait ses 15 ans d'existence.

Cette première année de la session master enracine dorénavant ESIS dans le système LMD (licence-master-doctorat). C'est en réalité, une formule des plus modernes et standards de l'enseignement



La construction d'immeubles à étage décime les arbres en RDC

Des milliers de jeunes arbres sont coupés chaque année en RDC pour servir d'échafaudages aux immeubles en construction. Ces coupes pèsent désormais sur l'énergie des ménages, dépendante du bois, à Beni, comme à Lubumbashi.



Les bois de perches servent d'échafaudages aux immeubles en construction à Butembo. Source: Infocongo.org

Depuis plus de deux décennies, la ville de Butembo est en pleine reconstruction. Au centre commercial comme dans les quartiers résidentiels s'érigent des maisons à étages qui exigent. Pour les bâtir, une quantité consistante de bois est coupée, rapporte le journaliste [Jonas Kiriko](#) sur le site environnemental [Info Congo](#).

Les échafaudages sont faits, pour la plupart, en bois de perches, en lieu et place des barres métalliques. Ces dernières sont plus chères mais réutilisables. Pour achever une bâtisse à deux étages à Butembo-centre, Jacob Vwira de la communauté baptiste, a eu besoin de 20 000 perches issues des jeunes arbres. Il a fallu, en suite, le coffrage pour tenir le béton qui a consommé à son tour d'énormes quantités de planches.

Les boisements mis à mal

À Lubumbashi, à Kisangani ou à Kinshasa, les constructeurs artisanaux ou non mécanisés procèdent de la même manière. Pour cuire aussi des briques, en amont, il faut d'importantes quantités de bois ou

de charbon de bois. En tout, les arbres sont coupés, sans que cela n'alerte en réalité les décideurs. Surtout lorsque les arbres attaqués sont jeunes, régénérables donc, dans le cadre la construction.

« *A force de couper les arbres de moins de trois ans, dit Melia Katavali, chercheuse en environnement en ville de Butembo, on court le risque de ne pas avoir des repousses. Cela a une incidence négative directe sur la régularité de la pluie et ne fait qu'accentuer le réchauffement climatique.* » Les amoureux des bois s'en rendent compte pourtant, inquiets. « *Mes arbres ne grandissent plus et mon boisement se détruit d'année en année. Même le sous-bois n'est plus là* », témoigne ainsi Janvier Paluku, un paysan de Musienene, entité située à une dizaine de kilomètres au sud de Butembo.

Un business de bois de perche

Mais en attendant la récolte de leurs cultures, les cultivateurs coupent les arbres et les vendent aux constructeurs à 2 dollars la pièce.

Trouver un gros arbre relève dorénavant de la surprise. Les plus gros sont abattus pour le chauffage, les plus petits succombent pour servir d'échafaudage. On en arrive déjà, explique le journaliste Jonas Kiriko, à une rareté qui va pesant.

Selon Natalie Mbambu, qui tient un dépôt de charbon de bois au centre commercial de Butembo, le prix de la braise ne cesse de grimper. 50 kilogrammes dont le prix tournait autour de 8 USD, il y a deux ans, reviennent à 18 USD. Cette semaine, à Lubumbashi, alors que la saison sèche coure encore, le sac de la même matière a aussi grimpé à Lubumbashi. De 12 USD à 17, le moyen, voire 18 dollars. est passé à Certaines familles passent des journées entières ventre creux faute de bois de chauffage.

Le plus inquiétant c'est que le reboisement, dans une quête de rétablissement des bois dévastés n'avance guère à Lubumbashi. Des arbres sont plantés, mais ne sont pas suivis, pas protégés, pour une bonne croissance.

Les scientifiques reconnaissent que les raretés des pluies enregistrées à Lubumbashi, ou à Butembo, sont en partie la conséquence du recul des arbres. Lubumbashi, par exemple, n'a plus assez de grands arbres capables, en plus de réguler ses températures, de limiter la vitesse du vent.■

L'assurance scolaire qui insécurise en RDC

Chaque année, les parents d'élèves payent les frais d'assurance scolaire. Officiellement, ces frais sont destinés à prendre en charge les accidents corporels qui surviennent. C'est pour des soins au profit des élèves pendant les activités et le trajet scolaires. Mais à Lubumbashi, beaucoup se demandent ce à quoi cela sert lorsque des accidents ne sont pas pris en charge.



Un finaliste du secondaire en salle d'examen à Lubumbashi. Photo Eric Cibamba

Normalement, les accidents corporels qui se produisent dans les milieux scolaires sont à mettre à la charge des écoles. C'est un principe qui reconnaît la délégation aux enseignants par les parents du pouvoir de contrôle des enfants. Ils sont, en effet, sous leur surveillance. A ce sujet, l'article 260 du Droit Congolais des Assurances indique : *« les instituteurs, les artisans sont responsables du dommage causé par leurs élèves et apprentis pendant qu'ils sont sous leur surveillance »*.

Les écoles sont alors érigées en contribuables, avec l'idée de mobiliser les fonds devant entrer dans la caisse de la SONAS, Société Nationale D'assurances. Déjà en 1986, la souscription de la police d'assurance scolaire avait été rendue obligatoire par la loi-cadre n°86/005 du 22 septembre 1986.

La SONAS n'assure plus

Mais aujourd'hui, le fonctionnement de la SONAS suscite plus des

questions que des réponses. Des accidents et sinistres se produisent dans les milieux scolaires sans son assistance. Cela soulève des frustrations parmi les contribuables ne comprenant plus le pourquoi de continuer à payer les frais dits d'assurance. Pour Floribert Mukalay, secrétaire et enseignant à l'école protestante P.P. UNILU, paroisse protestante de l'Université de Lubumbashi, *« les élèves payent les frais d'assurance scolaire. Mais dans la pratique, ils n'en bénéficient pas du tout »*. Il poursuit : *« depuis que j'ai commencé à enseigner – en 1983- je n'ai jamais vu la SONAS intervenir. »*

Une somme dérisoire pour quelle intervention ?

Mais il existe des cas où l'assureur congolais intervient dans les écoles. Il n'agit, en réalité, que dans les écoles véritablement assurées. Car, explique un agent, il en existe qui s'échappent à cette obligation. Beaucoup accusent, par ailleurs, la

SONAS d'intervenir très tardivement et parfois avec une somme qui n'est pas à la hauteur du dommage. A ce sujet, Jean Mwamba, chargé des assurances au sein de cette société publique, explique le retard. *« L'intervention ne se fait qu'après la déclaration de l'accident par l'école »*. Les écoles ont alors le délai de 7 jours pour alerter. *« Au-delà de ce délai, la SONAS décline sa responsabilité »*, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de la somme dérisoire, Jean Mwamba a indiqué que *« le montant d'intervention est puisé dans la prime totale payée à l'école dans laquelle on dégage 50% pour le cas de décès, 30% pour l'incapacité totale permanente et 20% pour les soins médicaux »*.

De faibles perceptions d'assurance scolaire

Les contributions d'élèves sont bien faibles, fixées par le gouvernement: 200 Francs congolais l'an. Les marges de manœuvre de l'assureur sont très faibles.

Certaines écoles, avec autorisation des comités de parents décident d'augmenter ce montant. Elles paient alors 5000 Francs, (environ 3 USD). L'école Belge de Lubumbashi, par exemple, paie 50 USD. En même temps, la SONAS tenterait d'élever à 1500 (près d'un dollar). C'est sous examen pour l'année scolaire 2018-2019.■

Willy Mbuyu

TP Mazembe approche d'un doublé en coupe de la CAF

Le TP Mazembe s'est qualifié, pour la deuxième fois d'affilée, pour la finale contre le FUS Rabat du Maroc qu'il a éliminé. Il jouera une phase de ce rendez-vous de la 14^e coupe africaine de la confédération dans son stade de Lubumbashi où il est réputé invincible. L'équipe de Moïse Katumbi n'a pas perdu de sa splendeur, en effet, en termes des résultats, malgré la baisse soupçonnée de son budget en cette saison.



TP Mazembe lors de la finale face à Béjaïa en Coupe de confédération à Lubumbashi (2016). Photo Didier Makala

Une élimination qui a tout changé

Cette fois, la saison a pourtant mal commencé pour TP Mazembe, sur l'échiquier africain. Plusieurs l'ont vu en baisse, depuis la défaite en Afrique du Sud devant Mamelody Sundowns, perdant la "Super cup" de la CAF. Mazembe s'est fait aussi éliminer en 16^e de finale de la Ligue des champions par les zimbabwéens de de Caps United, traités de novices. Depuis, l'équipe a connu des mutations profondes.

Au début de l'année, le français Thierry Froger a pris la place d'Hubert Velud comme coach des corbeaux. Mais ce dernier n'aura eu que quelques mois seulement à la tête du staff technique avant de céder à la pression des frictions entre joueurs qu'il n'a pas su gérer. Bien plus, Mazembe, vainqueur de la Linafoot, a été sorti matinalement de la ligue

des champions. D'où le recours à un produit local fait-maison, Pamphile Mihayo, pour conduire l'équipe.

La réussite d'un néophyte au TP Mazembe

Pamphile Mihayo, surnommé Baba, formé essentiellement par TP Mazembe, a bâti une équipe combinant anciennes et nouvelles forces, avec un esprit de travail jugé élevé. La méthode qui a pourtant montré ses limites faisant critiquer le nouveau coach à ses débuts. Aujourd'hui, elle apporte ses résultats. Mais Mihayo a fait conserver le titre de la Linafoot au TP Mazembe. Il se trouve aujourd'hui à un doigt de rafler la coupe de la CAF, en moins d'une année depuis sous Mihayo. C'est désormais sans susciter la polémique, parmi les fanatiques de l'équipe, qu'il n'y a pas de résultats qu'avec des

techniciens étrangers.

Le talent d'abord

Avec Mihayo, le statut antérieur des joueurs ne compte pas. Mputu a ciré le banc et aujourd'hui le Trésor du foot congolais de 10 dernières années fond sous le poids de l'ossature actuelle de l'équipe. Patou Kabangu, autre grande star de l'épopée 2009-2010, de retour au club après un petit tour en Europe et en Asie connaît mille et une difficultés à se réintégrer. La nouvelle génération prend déjà la relève, talent en avant. C'est avec des noms comme Arsène Zola et Ushindi, Miché Mika, Elia Meschak, Ben Malango, entre autres. C'est avec ces talents que l'équipe s'est qualifiée en finale de la 14^e coupe de la CAF.

**Abonnement à
CD Hebdo
À partir de 5 USD**

Mazembe rassemble 5 titres de la ligue des champions africaines avec un trophée de la coupe de la CAF. Pour la saison 2017 en Coupe de confédération africaine, l'équipe espère décrocher cette nouvelle coupe. « *Lorsqu'on est à Mazembe, on ne parle que du titre, du début jusqu'à la fin de l'année* », déclarait en 2013, l'ancien coach de Mazembe, Patrice Carteron. ■

Alain Basila